



Signature du divorce longtemps après

Par **armiss**, le **24/09/2012** à **23:18**

Bonjour,

je n'ai pas signé le divorce lors de l'ONC, on est donc juste séparés. mais plusieurs années après, comme on ne s'est pas remis ensemble, je veux bien signer, mais si c'est simple, si je peux passer signer en 5 minutes après le travail; sinon s'il faut prendre rendez-vous ou quelque chose comme ça, je laisse tomber, je ne signerai rien, je ne suis plus à 10 ans près. quelqu'un pourrait-il me dire si je peux signer le divorce vite fait un soir après le travail ?(mon ex est censé avoir signé il y a plusieurs années puisqu'il voulait divorcer, c'est moi qui retardais); là je veux bien mais si c'est rapide sinon je ne signerai rien.
où est la feuille à signer? à l'accueil? du secrétariat du tribunal?

merci de me renseigner si quelqu'un sait.

je n'ai plus d'avocat depuis ces années où il ne se passe rien.

merci